

Forum des Projets Urbains 2026 – Séminaire Élus

12 novembre 2026 – Paris, Palais des Congrès

Votre participation comprend

- **Accès complet au Forum**
Ateliers, conférences, networking
- **Formation certifiée**
Session de 3h30
- **Hospitalité**
Accueil café, déjeuner assis, cocktail

Informations du participant

NOM : Prénom :

Fonction(s) : ☐ Maire ☐ Adjoint(e) au maire ☐ Conseiller(ère) municipal(e) ☐ Conseiller(ère) communautaire
☐ Président(e) EPCI ☐ Vice-président(e) EPCI ☐ Autre

Collectivité : SIRET :

Adresse :

Code postal : Ville :

Tél. portable : Tél. administratif :

Courriel personnel : Courriel administratif :

Situation de handicap à signaler : ☐ OUI ☐ NON

Choisissez votre session de formation

	N°	Formation assurée par l'Ecole du Renouvellement Urbain. Durée : 3h30
☐	#1	Les projets de renouvellement urbain accompagnés par l'ANRU : maîtriser une approche à 360°
☐	#2	Redonner vie aux centralités : revitalisation et sobriété foncière
☐	#3	Démocratie participative et projets urbains : réussir le processus de coopération
☐	#4	Agir localement pour la transition écologique : pour une approche adaptée à son territoire
☐	#5	Crise du logement et contraintes foncières : quelles réponses possibles ?
☐	#6	Attractivité territoriale et commerces : des leviers d'action pour dynamiser les territoires
☐	#7	Prévenir la dégradation de l'habitat privé
☐	#8	Trafic de stupéfiants et enjeux de sûreté : quels impacts sur les projets et la gestion des quartiers ?
☐	#9	Intégrer la santé dans son projet pour des territoires plus inclusifs et résilients

L'École du Renouvellement Urbain est un organisme de formation certifié Qualiopi et agréé pour la formation des élus locaux.

Date :

Cachet et signature :

Bulletin à retourner à : seminaires@projetsurbains.com

Forum des Projets Urbains 2026 – Séminaire Élus

12 novembre 2026 – Paris, Palais des Congrès

Modalités administratives et de facturation

Afin de permettre la prise en charge de la formation dans le respect de la réglementation applicable aux organismes de formation, le Séminaire Élus fait l'objet de deux facturations distinctes.

Accréditation Forum des Projets Urbains

400 € HT

- Accès Forum
- Ateliers & conférences
- Restauration
- Plateforme de rendez-vous
- Cocktail

Facturé par :

Edicom – Groupe Ficade
88 boulevard de la Villette – 75019 Paris
SIRET : 338 574 312 00108

N° de bon de commande / engagement Chorus Pro :

Formation (3h30)

350 € nets de taxes

Formation assurée par :

École du Renouvellement Urbain
159 avenue Jean Lolive – 93500 Pantin
SIRET : 331 532 135 00059
N° de déclaration d'activité : 11 93 06417 93

- Organisme certifié Qualiopi
- Agrément formation des élus locaux

Prise en charge :

- ☐ personnelle
- ☐ budget collectivité
- ☐ DIF Élu (DIFE)

N° de bon de commande / engagement Chorus Pro :

Conditions d'annulation

Toute inscription est ferme et définitive et ne pourra faire l'objet d'un remboursement. L'accréditation reste toutefois cessible jusqu'à J-30.

Conditions de maintien

La session de formation est organisée sous réserve d'un nombre minimum de participants. En cas d'annulation de la formation, vous aurez le choix entre :

- une autre formation dans les mêmes conditions, ou
- un remboursement intégral de votre inscription, ou
- le maintien de votre participation au Forum des Projets Urbains, au tarif préférentiel de 400 € HT

Données personnelles

Les informations recueillies sont destinées à la gestion de votre inscription et sont traitées conformément à notre politique de confidentialité et au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD).